



Extrait du La CNL 38 - La Confédération Nationale du Logement de l'Isère

<http://lacnl38.com/spip.php?article140>

NOS PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL

- QUI SOMMES-NOUS ? -

Date de mise en ligne : mardi 8 juin 2010

La CNL 38 - La Confédération Nationale du Logement de l'Isère

Accompagnement des associations de locataires :

- contrôle des charges
- visites sur site avec les locataires
- suivi bailleurs

Tenue de permanences et suivi de dossiers dans le parc public et privé

(conseil gratuit d'un avocat pour les adhérents)

Réalisation d'enquêtes

pour appuyer les revendications des locataires et mesurer leur niveau de satisfaction (enquêtes Logement, enquêtes post-relogement Village II, cahiers de doléances, tableaux de bord,...)

Participation active aux instances décisionnelles et consultatives des bailleurs sociaux

pour améliorer la gestion locative : Conseil d'administration, commission d'attribution, commissions thématiques, Conseil de concertation locative (CCLP)...

GUSP : Partage d'une expertise à l'échelle de l'agglomération

dans le cadre de la Maison de l'Habitant et suivi de veilles techniques, visites de site, comités de suivi...

Elaboration et animation de temps de formations collectives et de qualification mutuelle

à destination des habitants locataires du parc privé et social, des représentants des bailleurs et des collectivités locales : circuit de la demande de logement social, Maîtrise des charges locatives, ...